

Zemmour, élu député, aurait-il voté les 64 ans ?



Éric Zemmour est en ce moment victime d'un harcèlement des journalistes qui ne cessent de lui demander s'il aurait voté ou pas la réforme sur les 64 ans.

Personnellement, je pense qu'il n'aurait pas voté cette Loi. Voilà pourquoi.

Pris en soi, il est évident que pour un salarié – spécialement s'il fait un travail pénible – deux ans de plus en fin de carrière, à l'âge où on est le plus fatigué, ce n'est pas rien. Et sur ce plan on comprend et on approuve aisément que la population, à 80 %, soit vent debout contre cette décision qu'elle trouve injuste et qui ne fait qu'aggraver les conditions de vie des seniors.

Notons toutefois que la question ne se résume pas au seul problème de l'âge de départ.

Loin s'en faut. Alors reprenons les différents éléments du problème.

Le premier argument invoqué pour justifier la réforme est le déficit du système (autour de 15 milliards)... dans quelques années.

Il faut savoir que le régime des retraites « coûte » 331,6 milliards d'€ par an (en 2020) selon une étude de la Direction

de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Soit 40,8 % du total des prestations sociales versées en 2020, ce qui représente 14,4 % du PIB (Produit Intérieur Brut) c'est-à-dire l'ensemble des richesses produites en une année par le pays.

15 milliards par rapport à presque 332 milliards, ce n'est pas grand-chose. En tout cas, il n'y a pas de quoi ruiner ni tuer le système.

Par comparaison, on rappellera au lecteur que l'immigration coûte 40 milliards **PAR AN** (690 € par jour pour un migrant) en France et là, personne ne tombe en syncope.

Ajoutons, selon Charles Prats (Cour des comptes), que la fraude sociale représente entre 40 et 50 milliards **PAR AN** en France, avec notamment plus de 2 millions de fausses cartes vitales en circulation et de nombreuses retraites payées à des plus que centenaires habitant dans le Maghreb et en Afrique. Là non plus personne ne tombe en syncope.

Donc **au total en une seule année,** immigration et fraude sociale représentent de 80 à 90 milliards d'€ ! C'est à dire près de **6 fois plus que le déficit prévu du régime de retraite.**

On pourrait parfaitement réduire d'autant les sommes jetées par la fenêtre pour financer cette immigration et celles détournées par les fraudes et boucher le trou... à venir du système des retraites, trou qui n'existe pas actuellement, rappelons-le.

Curieusement, personne ne semble avoir réfléchi à cette solution.

On n'oubliera pas non plus de noter que le gouvernement accorde une multitude d'exonérations de charges sociales à de nombreuses entreprises dont beaucoup ont une situation florissante qui ne justifie nullement ces exonérations qui

deviennent dès lors des « cadeaux » fiscaux.

Au final, on voit bien que l'argument du déficit ne tient pas face à la plus élémentaire critique.

Éric Zemmour indique à juste titre deux autres arguments, non pris en compte par les promoteurs de la retraite à 64 ans : la natalité et le tissu industriel.

Commençons par la natalité. Il y a aujourd'hui 1,7 cotisant pour 1 retraité. Dans les années 1960, c'était 4 cotisants pour 1 retraité.

Il faut donc des naissances pour redresser la barre et demain assurer un nombre suffisant de cotisants.

Et que fait Macron ? Au lieu d'impulser une politique des naissances, notamment dans les campagnes, comme par exemple le proposait Zemmour durant la campagne présidentielle (10 000 € pour chaque famille française ayant une naissance en zone rurale), Macron applique servilement la politique de l'Europe qui consiste à faire venir une immigration par millions au lieu de favoriser les naissances de bébés français, les cotisants de demain.

Il faut avoir à l'esprit que la plupart de ces migrants ne parlent pas français et n'ont pas de formation, ce qui les destine à vivre uniquement grâce aux prestations sociales, plombant d'autant les comptes sociaux de notre pays.

Merkel avait fait la même chose en 2015 en Allemagne en faisant venir d'un seul coup 1 million d'immigrés (notamment des Syriens) pour compenser la catastrophique natalité de son pays.

Quant au tissu industriel, Macron l'aura massacré durant ses deux quinquennats, en faisant de la France un pays de « services » au détriment de notre activité industrielle, ce qui n'a pas manqué de créer de multiples dépendances vis-à-vis de

l'étranger, fragilisant ainsi gravement le pays, comme on a pu le constater par exemple durant la crise du Covid.

Tous ces emplois perdus, ce sont autant de cotisations en moins aujourd'hui et demain.

À ce sujet, il est important de souligner qu'un million de cotisants en plus (1 million de chômeurs de moins), c'est 11,75 milliards d'€ par an de rentrées supplémentaires, sur la base des chiffres de 2020. C'est-à-dire presque le montant du déficit à venir.

Sans une véritable politique des naissances et une politique de réindustrialisation du pays, aucune solution sérieuse ne peut être invoquée pour assurer l'avenir des retraites à moyen et long terme.

Éric Zemmour a donc parfaitement raison de dire que la réforme des retraites ne saurait se réduire au seul âge de départ.

Si l'on veut avoir une vision « objective » de la situation du régime des retraites, on ne saurait éviter cette vision globale. S'en tenir au seul âge de départ à la retraite, c'est accepter une vision déformée de la réalité.

Les journalistes essayent d'obliger Éric Zemmour à répondre au seul problème de l'âge de départ.

Comme Éric Zemmour refuse de limiter sa vision à cette seule question des 64 ans, je pense que s'il avait été député, il n'aurait pas voté le texte du gouvernement.

Maintenant, il reste un aspect soigneusement ignoré de la quasi totalité des commentateurs et hommes politiques ou syndicalistes.

Ce problème c'est **le montant de retraite touchée**.

L'âge de départ est une chose – importante pour ceux qui ont un métier pénible – mais savoir combien on va toucher chaque

mois, ce n'est pas une question neutre.

Cesser son travail, c'est bien, mais avoir de quoi vivre ce n'est pas mal non plus.

Et là c'est silence radio dans les syndicats et à gauche. Et pour cause.

Rappelons que l'âge de départ est un élément, mais il en est un second c'est le nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein.

Ce problème porte un nom : la réforme Touraine (ministre socialiste de Hollande).

Sa réforme fut votée en 2014 et appliquée depuis 2020.

Elle prévoit de rajouter 1 trimestre de cotisation tous les 3 ans.

L'objectif final étant d'arriver en 2035 à 172 trimestres (43 ans) cotisés pour bénéficier d'un taux plein.

Pour ceux qui n'y arrivent pas la « décote » est salée : 1,25 % de moins par trimestre non cotisé.

Prenons un exemple. Vous souhaitez partir en retraite, mais il vous manque 10 trimestres. Votre retraite sera amputée de 12,5 % ! (10 trimestres c'est seulement 2,5 ans). S'il vous manque 5 ans de cotisation votre décote sera de 25 % (1/4 de votre retraite).

Ce qui est le plus important à comprendre c'est que même si l'âge légal de départ reste à 62 ans, la réforme Touraine va continuer à s'appliquer et donc votre retraite sera amputée si vous n'avez pas le nombre de trimestres. Et plus les années passent plus la décote va devenir sévère.

Cela, les syndicats et les partis de gauche ne vous le disent pas (c'est eux qui l'ont voté).

C'est tellement vrai que les Français qui savent compter partent aujourd'hui en moyenne à **62 ans et 10 mois** car ils n'ont pas assez de trimestres cotisés.

Donc pour ne pas avoir de décote, ils travaillent plus longtemps.

Merci la gauche !

Les syndicats et partis de gauche ne disent pas non plus qu'ils ont **TOUS** appelé à voter Macron en 2022 « pour empêcher le fascisme de s'installer en France ». Ne savaient-ils pas que dans le programme de Macron, il y avait le départ à 65 ans ?

Et ceux qui ont voté Macron pour « éviter le fascisme » découvrent aujourd'hui le prix de leur naïveté.

Au moment de conclure, je pense qu'il est important de ne pas oublier de prendre en compte que depuis des dizaines d'années le système par répartition est l'enjeu de multiples convoitises.

Pour les citoyens c'est un formidable élément de justice sociale basé sur la solidarité entre les générations.

En matière de santé, ce sont les bien-portants qui payent pour les malades.

S'agissant des retraites ce sont actifs qui payent les pensions de ceux qui ont fini de travailler.

Si ce système de solidarité nationale devait disparaître, nous sombrerions dans les « eaux glacées du calcul égoïste » où chacun devrait individuellement chercher son salut.

Notre système de protection sociale représente des sommes colossales qui font baver d'envie tous ceux qui souhaiteraient mettre la main dessus afin de réaliser des profits colossaux qui aujourd'hui leur échappent.

Je veux parler de Blackrock et compagnie.

En essayant de démontrer que notre système de retraite par répartition n'est pas viable, les Macron et consorts roulent objectivement pour les fonds de pension à l'affût.

Il faut défendre notre système par répartition, élément essentiel de notre société.

Il faut donc veiller à sa survie, y compris en s'assurant de leur bonne gestion.

Mais ce n'est pas une raison pour se laisser intoxiquer par les arguments fallacieux des macronistes ni par les positions de tartuffes de la gauche et des syndicats.

La droite, la vraie, ne doit nullement désert ce champ de bataille face à tous ceux qui veulent la perte de notre système solidaire.

Nous avons beaucoup de choses à dire et de valeurs à défendre dans ce domaine.

Les Français de bon sens nous comprendront.

Bernard GERMAIN

Administrateur à la Sécurité Sociale pendant près de 20 ans, dont 10 ans comme vice-président d'une caisse primaire